JOURNAL DE

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-ces pour le Journal.

PUBLICITÉ

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Mai

UN NOUVEAU DISCOURS DE GUILLAUME II

Il est de plus en plus manifeste que la question de la loi militaire continue à être l'objet des plus vives préoccupations de l'empereur d'Allemagne. Chaque fois que ce souverain a l'occasion de prononcer en public un discours ou une allocution c'est sur ce sujet que roule sa harangue. D'ailleurs, cette question est assez importante pour qu'elle hante continuellement son esprit ; elle se pose en ce moment comme un point formidable d'interrogation.

Il s'agit de savoir qui de la nation allemande ou de l'empereur aura le dessous dans la lutte qui se prépare.

Le souverain entend imposer sa volonté à la nation et la contraindre à de nouveaux sacrifices; celle-ci regimbe. Elle estime avec raison que les charges qui pèsent sur elle sont assez lourdes et qu'il serait préférable de chercher à les alléger plutôt que de vouloir les augmenter.

Guillaume II ne l'entend pas de cette oreille; il prétend avoir raison contre tout le monde. Naguère il traitait la majorité de l'ancien Reichstag avec une hauteur et un mépris qui ont dû être vivement ressentis par les députés que ses paroles visaient et par les électeurs qui les avaient nommés.

Dans une allocution qu'il vient de prononcer à Gocreitz, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de son grand-père, il a de nouveau affirmé la nécessité de voter la loi militaire.

· Ce que l'empereur Guillaume Ier a autrefois acquis, je le maintiendrai, a-t-il dit. ll s'agit d'assurer l'avenir de la patrie ; pour atteindre ce but, la puissance militaire du pays a besoin d'être augmentée et fortifiée. J'ai demandé à la nation d'accorder les ressources nécessaires. En présence de cette grave question de laquelle dépend l'existence même de la patrie, toutes les autres

il faut que la nation soit unie.

» Que l'on mette à l'écart tout ce qui est de nature à diviser le peuple allemand, tout ce qui tend à donner aux opinions personnelles des directions divergentes, car il y va de l'avenir de la patrie.

Guillaume II exagère quelque peu, quand il déclare que le vote de la loi militaire est pour l'Allemagne une nécessité de salut. Ceci n'est rien moins que prouvé et le peuple allemand lui a déjà, par la voix de la majorité de l'ancien Reichstag, montré qu'il ne partage nullement sa manière de voir et que, au contraire, il trouve que les dépenses militaires sont assez élevées comme cela, qu'il y a assez d'hommes arrachés aux travaux des champs, de l'industrie, et qu'il n'est pas nécessaire d'en augmenter le nombre.

L'empereur allemand estime que pour résoudre la question dans le sens favorable à à ses idées «il faut que la nation soit unie.»

Sans doute. Et c'est précisément parce qu'elle n'est pas unie que l'ancien Reichstag n'a pas voté le projet. Tout porte à croire que l'immense majorité du peuple allemand pense tout différemment que son souverain et qu'elle ne change pas d'avis.

Les petits états qui n'ont pas les mêmes raisons que la Prusse de voir le militarisme se développer indéfiniment, trouvent qu'ils paient déjà assez d'impôts, qu'ils fournissent assez de soldats et que le système de la paix armée devient trop onéreux. Il ont raison et nous comprenons parfaitement que leurs députés, s'inspirant de leurs pensées, refusent d'obtempérer aux désirs de Guillaume et opposent un refus formel à sa demande.

Maintenant, qui aura le dernier mot dans ce dialogue entre le souverain et la nation?

C'est ce que l'avenir nous apprendra. Pour le moment, nous constatons qu'aucune des deux parties n'est décidée à faire des concessions; mais que chacune au contraire reste ferme sur le terrain qu'elle a choisi.

Il y a quelques jours, le chef du parti

passent à l'arrière-plan. Afin de la résoudre | progressiste déclarait, dans une réunion électorale, que la nation ne pouvait consenfir à de nouveaux sacrifices et qu'elle devait envoyer au Reichstag une majorité hostile au projet ; il n'est pas douteux que cette déclaration est l'expression de la pensée intime du peuple allemand. Mais cette pensée, saura t-il la manifester le jour des élec-

> C'est ce que le résultat du scrutin nous apprendra.

> > J. QUERCYTAIN.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 25 mai

Les circonscriptions électorales

La Chambre passe à la discussion du projet tendant à la modification de diverses circonscriptions électorales, projet dont l'approche des élections rend le vote indispensable à bref délai. On sait que le dernier recensement de la population modifie la répartition des sièges législatifs. Certains arrondissements perdent une circonscription, alors que d'autres en gagnent.

M. Hovelacque, parlant le premier dans la discussion générale, rappelle qu'il est l'auteur d'une proposition tendant à la diminution considérable du nombre de députés, proposition qui, si elle était adoptée, rendrait inutile le projet actuellement en discussion. Il demande donc à la Chambre de statuer, au préalable, sur cette proposition, et dépose une motion dans ce sens.

La proposition Hovelacque réduirait de 582 à 356 le nombre des membres de la prochaine Chambre, ce qui, en cas de réunion du congrès, diminuerait terriblement la part de l'importance des élus du suffrage universel dans une assemblée nationale. La proposition est repoussée, comme bien on pense, mais à une assez faible majorité. ce qui ne laisse pas d'être un peu surprenant : 287 voix contre 219.

L'urgence est ensuite accordée au projet portant modification des circonscriptions, et le passage aux articles est ordonné.

Les circonscriptions que prévoit le projet gouvernemental sont adoptées.

De même en ce qui concerne la plupart des arrondissements du département du Nord. Là encore le projet du gouvernement a prévalu, en dépit des réclamations d'un député réactionnaire du département, M. Le Gavrian, dont les divers amendements ont été repoussés sans effort.

sans débat, mais il reste plusieurs articles additionnels qui, paraît-il, ont leur importance. On en renvoie la discussion à la prochaine séance. La séance est levée à 6 h. 40.

INFORMATIONS

Par contre, M. Armand Desprès parvient à

faire adopter une modification dans la façon dont

seront formées les trois circonscriptions de l'ar-

Les autres dispositions du projet sont adoptées

rondissement de Sceaux (banlieue de Paris).

Le Budget de 1894

On a distribué, jeudi, l'exposé des motifs du projet de loi portant fixation du budget de 1894. La balance du budget s'établit ainsi : recettes, 3,437,463,955; dépenses, 3,437,251,104 excédent des recettes, 212,851.

Le budget de 1894 est caractérisé, comme on sait, par les deux réformes fiscales suivantes : réforme des boissons, réforme des contributions des portes et fenêtres.

Les banquiers véreux

Les agents de la sûreté ont arrêté, mercredi, le nommé Poirier, directeur de la Garantie financière, 31, rue Lepelletier, qui s'occupait d'affaires de banque. Il avait à sa disposition deux journaux de la Garantie financière et un bulletin financier qui soutenaient ses opérations. De nombreuses plaintes sont déposées contre lui.

La lutte contre le choléra

M. Pasteur vient de recevoir d'Agra une lettre de son élève déjà célèbre, le docteur Haffkine, qui permet de penser qu'à l'heure actuelle, le nombre des inoculés dépasse un millier. La bataille peut être considérée comme gagnée. Aucun savant compétent ne doute plus, à l'heure actuelle, du succès de la méthode haffkinienne. Les inoculations faites dans les pays où le choléra sévit, chaque année, permettront à bref délai, d'en donner la preuve.

Le commandement au Dahomey

Le Ministre de la Marine, l'amiral Gervais et le général Dodds ont eu une conférence au sujet du commandement au Dahomey.

Le colonel Lambinet, qui est commandant supérieur des troupes au Bénin, depuis le départ du général Dodds, vient de demander au Ministre de la marine de le rappeler en France pour raison de santé.

Quatre candidats étaient sur les rangs pour la succession du colonel Lambinet; ce sont le colo-

jour de l'enterrement de sa femme, on avait été obligé de l'attacher dans le château. Il voulait se précipiter dans la fosse avec elle. Du reste, il n'avait plus son bon sens.

> - Je saistout cela, dit le duc pour couper court au bavardage du cocher qui commençait à l'en-

D'ailleurs la voiture entrait dans le parc. Sur le seuil de la grille, le notaire atten-

Jean sauta à terre.

Il serra la main du tabellion, et tous les deux gagnèrent le château à pied. En chemin, l'officier ministériel le mit au cou-

rant en quelques mots de sa situation. Jean de Morlac héritait de près de six millions

montant de la fortune de son père et de celle de

Toutes les pensées sombres qui s'étaient emparées de l'esprit de Jean disparurent devant l'éblouissement de ce chiffre.

Six millions 1... Quelle revanche !... Il répondit distraitement aux domestiques qui

étaient accourus pour lui souhaiter la bienvenue, puis il s'enferma dans sa chambre.

Il était impatient d'être seul.

Sa chambre, l'ancienne chambre occupée par son père, vaste, meublée à neuf, était d'une richesse inouïe.

Sous la lumière, une pluie d'or semblait tomber du plafond aux moulures dorées, ruisseler sur les murs fantastiques décorés.

Sa pensée ne retourna pas vers la malheureuse qu'il avait laissée pauvre, désespérée à New-Yorck. Elle vola vers Paris, où il avait hâte de se montrer dans tout l'éclat de sa fortune pouvelle, et il s'endormit dans un songe éblouis-

Le soir même du jour où Jean de Morlac s'endormait dans la chambre si splendidement décorée du château, Louise Poitevin, en Amérique, se mettait au lit, le ventre vide, après avoir donné à son enfant le dernier morceau de pain qui lui restait. La malheureuse femme, après le départ de son amant, était tombée malade, et avait été obligée de rendre, sans l'avoir faite, la besogne qu'on lui avait confiée. Elle avait fort peu d'économies qui furent vite dévorées, et au moment où nous sommes elle avait épuisé ses dernières ressources. Elle n'avait jamais cru au suicide de Jean, et elle y croyait de moins en moins. Non, Jean était parti, Jean l'avait abandonnée. Il n'avait eu ni pitié d'elle ni de son enfant... Comme elle était punie ! Elle se rappelait maintenant l'honnête homme, le fils du fermier Boislaurier, qu'elle avait autrefois dédaigné, trompé.

Le sort l'avait vengé! puis elle pensait à son pauvre père, que son inconduite avait tué, à ses jeunes années passées à Verneuil, où elle était admirée, adulée, fêtée, et où elle était si heureuse le dimanche de se montrer dans ses toilettes. Elle entendait encore résonner dans son crâne le bourdonnement des cloches des sêtes carillonnées qui lui mettaient autrefois la joie dans l'ame et qu'elle attendait avec tant d'impatience. Elle se rappelait ses amies, ses voisines, mariées paisiblement aux jeunes gens du pays, ses amies qu'elle avait écrasées de sa beauté et de son luxe... Si elles savaient, si elles voyaient! D'un mouvement instinctif, elle s'était dressée sur son lit, et s'était regardée dans la glace pendue à côté. Elle poussa presque un cri d'effroi, tellement à la lueur de la veilleuse elle se vit pâle et décharnée.

Elle se rapprocha de son fils, qui dormait paisiblement à ses côtés, avec un air d'épou-Est-ce qu'elle allait mourir, le laisser scul.

Mille idées lugubres lui venaient, emplissant son esprit affaibli.

Elle regardait le fond sombre de la pièce avec des yeux blancs d'effroi. Tout à coup on frappa brutalement à la porte.

Elle pâlit encore, si c'était possible. Elle avait deviné quel était le visiteur.

Elle demanda:

- C'est vous, monsieur Jonas.

Une voix rude répondit : - C'est moi ... oui... Est-ce que vous êtes dé-

jà couchée? - Je suis souffrante.

Il y eut derrière la porte un grognement qui ressemblait à un ricanement, puis la voix dit:

- Je ne vous ai pas vue aujourd'hui comme vous me l'aviez promis.

- Il m'a été impossible de sortir.

- Et de l'argent?

- Je n'ai pu m'en procurer.

- Ainsi, vous n'en avez pas à me donner. Louise na répondit que par un soupir.

- En ce cas, il faudra chercher pour demain un autre logement.

La jeune semme s'était levée.

Elle alla vers la porte, suppliante.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

LE

Par Jules DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

IX On approchait de Morlac.

Jean, que le récit du cocher avait ému, semblait perdu dans de sombres réveries. Il regardait machinalement les tourelles luisan-

tes, couvertes d'ardoises, qui se détachaient sous le soleil entre les verdures. Il lui semblait entendre encore, d'où il était,

les plaintes et les cris dont le domestique avait Celui-ci, après avoir remis la bête à son trot,

se tourna de nouveau vers son maître. - M. le duc sait ensuite comment est mort M. le comte. - Oui, oui, fit précipitamment Jean, que ces

narrations funèbres assombrissaient. - M. le comte est mort huit jours après, jour par jour, et c'est une grande grâce que le bon Dieu lui a faite. Il était trop malheureux... Le

nel Dumas, qui a été reçu par le Ministre de la Marine; le colonel Frey, commandant le 5° régiment d'infanterie de marine à Cherbourg; le colonel Terrillon, commandant le 4º régiment d'infanterie de marine à Toulon (le colonel Terrillon alors lieutenant-colonel, a dirigé la campagne de 1890 au Dahomey), et le colonel Badens, actuellement au Sénégal, où il est commandant supérieur des troupes.

Sur la demande du général Dodds, c'est le colonel Dumas qui a été désigné pour remplacer le colonel Lambinet.

On croit de plus en plus que la solution complète de la question dahoméenne pourra être atteinte d'ici à quelques mois, et pacifiquement. On espère beaucoup que les négociations entreprises pour la soumission de Behanzin aboutiront et qu'on évitera une nouvelle expédition contre Agony, point où sont concentrés les guerriers restés fidèles à l'ex-roi.

Quant à la demande de crédit de sept millions, elle sera déposée sous peu.

Le lieutenant-colonel Boistel, du 5º régiment d'infanterie de marine, est placé à l'état-major hors cadres au Benin, en remplacement du lieutenant-colonel Gonard, rentré en France et affecté au 4º régiment à Toulon.

Le général Dodds à Toulon

On mande de Toulon que le conseil municipal socialiste a refusé de faire une réception quelconque au général Dodds, qui rentre dans cette ville.

Un conseiller a même reproché au général d'avoir transgressé les lois de l'humanité et de la civilisation.

Le général Dodds a été pris d'un accès de fiè-

Le général a dû s'aliter.

Nouveau Journal

L'Intransigeant annonce pour le 15 juin l'apparition de l'Alerte, journal du duc d'Orlèans, dont M. Dufeuille serait le directeur.

En Indo-Chine

Les Débats chargent M. de Lanessan de toute la responsabilité des évènements du Mé-Kong.

L'Ambassade de France à Londres

Le Figaro a reçu des avis de Londres relatifs à la vacance de l'ambassade française, qui fait l'objet des commentaires du monde diplomatique et dit qu'il est urgent de choisir un représentant pour la France.

En Allemagne

Le Daily-News, de Berlin, dit que la fraction aristocratique du centre catholique allemand se séparerait du parti et voterait la loi militaire dans le nouveau reichstag.

Au Salon des Champs-Elysées

Le vote pour la médaille de peinture a commencé à deux heures.

Au deuxième tour, M. Roybet obtient la médaille par 194 voix contre 81 données à M. Benjamin Constant, son concurrent immédiat.

La médaille d'honneur du Salon de sculpture est attribuée à M. Charpentier, né à Bollène (Vaucluse), auteur du groupe des Lutteurs. Il obtient la médaille d'honneur par 63 voix sur 126 votants.

Ses dents claquaient ...

- Je vous en prie, M. Jonas, ne soyez pas impitoyable... Accordez-moi quelques jours en-

- Voilà huit jours que vous me dites la même

- Ce sera la dernière fois aujourd'hui, je vous le jure.

- J'en suis sûr, car j'espère bien que demain vous serez loin.

Et l'homme ajouta d'un ton plus rude.

- Vous avez compris ?

Louise sanglotait. Elle dit encore.

- Et mon fils.

- Ce n'est pas mon affaire ?

- Mais vous savez bien que je vous paie quand je travaille.

- Pourquoi ne travaillez-vous pas ?

- J'ai été malade, mais je vais mieux maintenant, beaucoup mieux.

Elle grelottait la fièvre, et ses genoux se choquaient avec un bruit sourd.

Elle poursivit.

- Il fait froid, il pleut, où voulez-vous que nous allions ?

- Cela ne me regarde pas. Il faut que mes chambres me rapportent. Alnsi, demain, c'est entendu. De l'argent ou de l'air.

Et Louise entendit le pas de l'hôtelier qui s'é-

Elle l'appela encore, ouvrit la porte, tendit sur le carré ses mains désespérées,

L'homme ne se retourna pas, et comme elle avait vu des portes voisines s'entrebailler, elle France et Russie

Le Figaro reproduit les dépêches suivantes : Pétersbourg, 23 mai.

Nous venons d'apprendre que le gouvernement russe, dans son désir de voir en même temps que le maintien de la cordialité des relations politiques entre la France et la Russie s'opérer le rapprochement des deux nations sur le terrain commercial et industriel, a décidé en principe de proposer au cabinet de Paris le tarif minimum des droits d'entrée. En conséquence, le ministre des affaires étrangères de Russie communiquera prochainement au quai d'Orsay les principales conditions que le ministre des finances de Pétersbourg a cru nécessaire d'établir pour les marchandises de provenance russe.

Arton condamné

Au mois de mars dernier, Sans-Leroy fut jugé par la cour d'assises de la Seine et il fut acquitté. Le jury et la cour reconnaissaient ainsi que Sans-Leroy n'avait pas reçu d'Arton 200,000 francs et n'avait pas été corrompu.

Hier, Arton a été condamné à cinq ans de prison et 400,000 francs de dommages-intérêts, pour avoir corrompu Sans-Leroy.

Quel est le bon jugement?

L'Expulsion de MM. Basly et Lamendin

Lens, 25 mai.

M. Lamendin est arrivé, hier soir, en gare de Lens, revenant de Belgique. Il est rentré aussitôt chez lui, à Liévin, afin de se soustraire aux manifestations. Les mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais se montrent très mécontents de l'expulsion de MM. Lamendin et Basly.

Dans les cercles gouvernementaux on explique l'expulsion de ces derniers par l'ensemble des faits qui ont signalé leur conflit avec les mineurs belges de Lens et de Liévin. Le discours de M. Basly ne fait pas partie de cet ensemble de faits.

Le legs Ramondenc

M. Ramondenc a légué une somme de 300,000 fr. à une nombreuse catégorie d'orphelins d'ouvriers tués dans les mines.

Un décret rendu en conseil d'Etat le 13 octobre 1892 a accordé l'autorisation de distribuer le legs. Le ministre des travaux publics invite, en conséquence, les intéressés à faire, sans tarder, les premières démarches. Des imprimés donnant les indications nécessaires sont mis à leur disposition, en province, dans les mairies de localités minières, dans toutes les préfectures et souspréfectures et chez les ingénieurs des ponts et

Aucune demande ou réclamation ne pourra être accueillie après le 31 juillet prochain.

Les longs règnes

La reine d'Angleterre est entrée mercrdi dans sa soixante-quinzième année et le 20 du mois prochain elle aura complété la cinquante-sixième année de son règne. Deux souverains anglais seulement ont atteint cet age: Georges II qui mourut à soixante-dix-sept ans et Georges III à quatre-vingt-deux. On ne trouve également que deux rois d'Angleterre qui aient régné autant que Sa Gracieuse Majesté : Henri III qui resta sur le trône cinquante-six années et quelques jours et Georges III dont le règne dura soixante

rentra chez elle, rouge de honte, les yeux pleins de larmes, le sang glacé.

Cette fois, c'était la fin.

Qu'allaient-ils devenir, son fils et elle ?

Oh! cet homme, s'il était riche, heureux, comme elle se vengerait! Elle n'était pas méchante au fond. Elle avait été légère, coquette, mais elle sentait son âme s'emplir de haine et de

Elle avait froid.

Elle tremblait de tous ses membres.

Elle se recoucha.

Elle essaya de se réchauffer à la chaleur de son enfant, puis la fatigue finit par la gagner, et elle s'accroupit, mais son sommeil fut plein de cauchemars sinistres.

Louise se voyait trainant les rues vastes, les places boueuses de New-York, son enfant à la main, monrante de faim, de lassitude, trempée, décharnée, avec son petit Jean. Elle lui avait donné le prénom de son père. Avec son petit Jean, que le froid et la manque de nourriture tuaient sous ses yeux... Puis elle continuait à se promener, en tenant dans ses bras le petit cadavre, qui se glaçait de plus en plus, qui pourrissait et qui devenait un squelette.

Elle le voyait squelette ... Elle le reconnaissait encore... Et elle écoutait toujours. Elle marchait sans découvrir un asile, ni pour lui, ni pour elle, sans trouver une bière où déposer le petit corps.

La tête de l'enfant grimaçait dans ses bras, avec ses yeux creux. C'était horrible.

Elle poussa un cri terrible et se réveilla.

Elle était couverte d'une sueur glacée. Il faisait jour, un jour blafard, sinistre.

ET REGIONALE

CHRONIQUE LOCALE

Université

M. le Proviseur du Lycée de Cahors adresse à la municipalité des remerciements, au sujet du vote récemment émis pour la restauration du Lycée Gambetta. Nous publierons, dans notre prochain numéro, la lettre de M. Souquet.

Un livre de M. Larroumet

Le Figaro rend ainsi compte du dernier ouvrage de notre éminent compatriote, M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut:

Sous ce titre : Etude de littérature et d'Art, M. Gustave Larroumet vient de faire paraître chez Hachette une suite de chapitres de haut intérêt littéraire et parmi lesquels nous signalerons « Somaize et la Société précieuse », étude sur ce singulier personnage qui criait : « au voleur! en dépouillant Molière, et en lui faisant l'injure de traduire sa belle prose en misérables vers. Tout en parlant de cet oublié, M. Larroumet nous promène dans le monde du temps des préciouses que, par beaucoup de côtés, rappelle souvent le nôtre. J'attirerai aussi l'attention des lecteurs sur les études intitulées « Le public et les écrivains au dix-septième siècle, et la critique comtemporaine »; « les origines du romantisme », rappelant les belles pages, déjà signalées, sur le prince Napoléon ; les vérités dites à propos du centenaire de Scribe, les si intéressantes recherches sur la vie d'Adrienne Lecouvreur, les critiques sur « la peinture française et les chefs d'Ecole » et la personnalité littéraire de M. Brunetière.

Une des parties maîtresses de ce livre est certainement celle qui est consacrée à l'Académie des Beaux-Arts et aux anciens académiciens.

En la traitant, M. Larroumet y attachait un triple intérêt et par les hautes fonctions qu'il a occupées, et par son titre d'académicien, et par l'ouvrage qui lui a servi de texte. Il s'agit, en effet, du livre si richement documenté, si plein de vues élevées sur l'art, que M. le comte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, a publié l'an dernier et qui résume l'histoire de cette Académie, depuis la fondation de l'Institut. Le chapitre consacré aux luttes entre les maîtres jurés et les brevetaires explique clairement la situation qui était faite aux artistes lorsque Lebrun, cet homme de génie, un peu trop oublié aujourd'hui, conseilla aux artistes de se constituer en Académie. Dès lors, l'Ecole française est fondée et son enseignement se complète par la création de l'Ecole de Rome en 1866; les Salons s'ouvrent et l'art entre dans cette magnifique période qui a valu à la France tant de grands artistes.

La Révolution, dont la mission semble avoir été de tuer en art tout le charme et l'esprit français, n'a pu, en dépit de David et des coteries qui poussaient déjà à la décadence de notre école, faire qu'on ne dresse aujourd'hui des statues à Watteau, et que le XVIIIe siècle règne en maître dans toutes les riches collections. Tout a son tour en art, même hélas! ce qui est laid et insensé: mais les nuages qui l'obscurcissent périodiquement finissent toujours par se dégager, et il semble qu'il sorte de plus en plus res-

Son premier regard fut pour son fils. Il était réveillé.

Il jouait avec ses petites mains qu'il agitait en

Quand il la vit remuer et tourner les yeux vers lui, il sourit et l'appela :

- Maman I

Elle reprit possession de ses sens.

Il vivait!

C'était un cauchemar, un cauchemar atroce qu'elle venait d'avoir.

Elle l'entoura de ses bras et le couvrit de caresses, pour être bien sure qu'elle le possédait encore, qu'il n'était pas glacé, décharné.

Jean approchait de sa troisième année.

Il avait la chair blanche, les yeux clairs, et son front disparaissait sous un enchevêtrement de boucles blondes.

Il était charmant.

ne serail que pour lui.

Elle le dévorait de ses baisers éperdus. C'était toute sa consolation, sa joie.

Elle oublia quelques instants, en jouant avec lui

Un mot de Jean la lui rappela.

Elle n'en avait pas, elle n'avait plus rien. Tout ce qui avait chez elle quelque valeur était

Il avait faim, il demandait du pain.

vendu, engagé. Qu'allait-elle faire !

Et c'était le dernier jour qu'elle restait là, à Dans quelque heures, elle serait dehors.

Elle sauta à bas de son lit. Il fallait lutter, lutter jusqu'au bout, quand ce

plandissant de ces éclipses momentanées Le livre du comte Delaborde et celui de M. Larroumet fortifieront et rassureront ceux qui crojraient l'art sérieusement menacé; tous deux leur répondront par un argument sans réplique : l'histoire.

PHILIPPE GILLE.

M. Laguerre

Le Gaulois dit que M Laguerre serait inscrit au barreau de Figeac.

Le chèque postal

Le XIXº Siècle dit qu'il est question de créer un chèque postal, comblant les lacunes des établissements de crédit dans le mouvement et émission des titres.

La taxe des vélocipèdes

Il nous paraît utile de rappeler qu'aux termes d'un arrêté préfectoral, les posseseurs de vélocipèdes imposables sont tenus d'en faire la déclaration à la mairie de la commune où ces appareils séjournent le plus habituellement.

En conséquence, un registre est ouvert dans toutes les mairies du Lot pour la réception des déclarations dont s'agit.

Dépôt de livrets

Les hommes des classes 1890, 1889, 1888, 1885 1884, 1882, 1881, 1878, 1877, 1876, 1875, 1874 1873 et 1868, qui n'auraient pas encore déposé leurs livrets militaires, doivent, s'ils veulent s'éviter une punition disciplinaire, les déposer immédiatement à la gendarmerie.

Ces livrets devaient être déposés du 7 au 21

La santé des troupes

Le ministre de la guerre vient, par voie de circulaire, de rappeler les prescriptions du ler août 1890, touchant l'exécution des marches pendant la période des chaleurs.

Aucune troupe d'infanterie ne sera mise en route de 9 heures du matin à 3 heures du soir : du 15 juin au 1er septembre pour les treize premiers corps d'armée; du ler juin au ler septembre pour les quatre suivants ; du ler mai au 15 septembre pour le 19°.

Cette défense ne s'applique qu'à partir de 10 heures du matin pour les troupes de cavalerie et d'artillerie qui ne portent pas le sac.

Le ministre autorise les commandants de corps d'armée, en raison de la saison chaude exceptionnelle de cette année, à apporter à cette circulaire les modifications qu'ils jugeront nécessaires pour la santé des troupes.

Conseil departemental

Le Conseil départemental de l'enseignement primaire s'est réuni à la préfecture jeudi, 25 mai, à dix heures du matin, sous la présidence de M. Arnaud, préfet.

Assistaient à la réunion : MM. Izenie, inspecteur d'académie ; Delport, conseiller général; Delpech et Triaire, inspecteurs primaires; Gannes et Vidal, délégués des instituteurs; Mmes-Bourget et Reynes, déléguées des institutrices; le directeur de l'école normale de garcons et la directrice de l'école normale de

Ordre du jour : 1º école normale, fixation du nombre d'élèves-maîtres à admettre en 1893: 12 à l'école normale de garçons, 12 à celle de filles;

Elle était d'une extrême faiblesse, ses jambes chancelaient.

Elle alla machinalement à la fenêre étroite, aux carreaux épais, qui lui donnait quelque lamière.

Elle regarda le temps.

Il pleuvait. Le ciel était noyé d'eau. Le brouillard ruisselait sur les vitres.

L'enfant demanda encore :

- Du pain, maman...

Et il faisait mine de se lever.

Elle se tourna vivement vers lui.

- Reste couché, Jean, il fait froid ... Le petit dit :

- J'ai faim.

Oui, mon chéri, fit-elle avec des larmes dans la voix... Je vais te chercher du pain,... Je me lève pour cela... mais ne bouge pas... ne sors pas du lit ... Tu aurals froid ... Renfonce-toi. Elle alla le couvrir elle-même, puis elle ache-

va de s'habiller. Dans la maison, elle ne connaissait per-

Elleavait quelquefois croisé dans l'escalier quel-

ques voisines aussi pauvres qu'elle, mais elle ne leur avait jamais parlé. Aurait-elle le courage d'aller les implorer?

Elle hésita longtemps, mais Jean ayant de nouveau demandé à manger, elle se décida... Elle ouvrit la porte, regarda sur le carré pour choisir une porte où frapper.

(A suivre)

2º Récompenses honorifiques à décerner | aux instituteurs et aux institutrices : 3 sont proposés pour la médaille d'argent, 5 pour la médaille de bronze, 9 pour mentions honora-

bles; Ouverture d'un pensionnat à l'école de

filles de Prendeignes — adopté; 4º Les instituteurs de Bagat, Creysse et St-Perdoux sont autorisés à remplir les fonctions de secrétaire de la mairie de ces com-

5° Création d'un poste d'adjoint à l'école de garçons de Souillac — adopté.

Nominations ecclésiastiques

M. Isidore Montillet, vicaire de Bagnac, est transféré à St-Cirgues.

M. Barsagol, vicaire de St-Martin-Labouval, est nommé vicaire régent de St-Martin-de-Vers.

Au 7º de ligne

Un examen pour l'emploi de vélocipédiste militaire aura lieu à Cahors, le jeudi ler juin, à 6 heures et demie du matin, à la caserne

Le 19 juin auront lieu à Cahors, à la caserne Bessières, les examens pour le grade de sous-lieutenant de réserve ou de l'armée territoriale.

CAZALS

CONFÉRENCE DE M. JOSEPH BLANC SUR LES PRÉVOYANTS FRANÇAIS

Dimanche dernier, 21 mai, a été installé à Cazals le bureau de la 61º section des Prévoyants Français.

Pour initier le public aux avantages et aux bienfaits qui ne peuvent manquer de s'attacher à une pareille œuvre, une conférence a été faite par M. Joseph Blanc, licencié en droit, qui, malgré le peu de temps qu'il a passé parmi nous, a déjà su conquérir toutes les sympathies.

M. Cangardel, notre dévoué conseiller général, présidait cette cérémonie, assisté de deux délégués du comité de Cahors, MM. Daymard et Ausset et M. le maire de Cazals.

On est vraiment heureux de rendre compte d'une réunion aussi charmante, et l'on ne saurait dire, au juste, si l'auditoire a été plus content du jeune conférencier que celui-ci de son public; car il y est venu bien nombreux.

500 personnes environ avaient pris place dans la vaste salle de la Justice de Paix.

Est-il besoin d'ajouter pour être sincère, que s'il a cherché et s'il est parvenu à mêler à la note grave que comportait son sujet, une note plus gaie et plus douce, c'est que les dames avaient aussi pris place en grand nombre dans cette belle réunion, et elles ont souvent manifesté, par leurs gracieux sourires, qu'elles étaient loin d'être insensibles aux compliments si bien tournés que l'aimable conférencier savait glisser si à propos.

Après quelques mots affables du président, le jeune conférencier entre en plein dans son sujet, il fait l'historique de la Société et en expose successivement le but, l'organisation et le fonc-

Le but de cette société, fondée en 1890 à Rodez, est essentiellement humanitaire et démocratique.

Comme les sociétés similaires, elle a pour base la prévoyance, l'épargne, le placement et la mutualité. On sait quels sont les heureux effets de l'épargne tant au point de vue moral qu'au point de vue économique. Quand aux bienfaits de la mutualité, ils peuvent être immenses. A ce sujet, Monsieur Blanc rappelle les belles paroles que Monsieur Arnaud, préfet du Lot, prononça le 12

Moyennant le versement de la somme unique de un franc par mois, les adhérents ont droit à une petite rente dès la dixième année.

A ce moment, ils ont versé 120 fr. « Or quel est le chiffre de cette rente? En admettant ce qui n'est certainement pas téméraire, que la Société continue à suivre la même progression ascendante, on arrive au bout de dix ans à déterminer pour chaque sociétaire une rente de 119 fr. ». En outre, si avec cette somme on prend neuf autres parts, à l'expiration d'une nouvelle Période de dix ans on a dix retraites, c'est-à-dire qu'au bout de vingt ans, on peut, moyennant cette combinaison, toucher une rente annuelle dont le taux sera d'un millier de francs.

On ne saurait trop le répéter, la Société s'adresse surtout aux travailleurs pour qui elle présente comme on le voit, de très grands avantages. Elle développe chez l'ouvrier le sentiment de l'épargne, accroît le bien-être de sa famille en même temps qu'elle augmente les capitaux, en permet l'emploi fructueux, et assure à une nation devenue ainsi riche et prospère, les forces nécessaires aux heures du danger. Aussi tous les hommes d'Etat se sont-ils intéressés à la mutualité. Sans chercher au loin des exemples, citons dans notre département, notre excellent député le docteur Rey qui vient de déposer un projet de loi sur la Caisse mutuelle d'assurance agricole, montrant ainsi combien est grande sa sollicitude pour les agriculteurs et sa confiance en la mutua-

La société des Prévoyants Français a reçu des Mathilde (polka)

encouragements de la muse elle-même, qui lui a prêté « son harmonieux concours ». Par la plume de M. François Fabié, elle invite les prévoyants à imiter l'abeille qui, petit à petit, remplit sa ruche. Le conférencier, s'inspirant de ces vers, demande à ses auditeurs d'apporter leur obole et de permettre ainsi à cette Société d'assurer l'avènement prochain du règne éternel de l'Amour et de la Fraternité. »

Après la conférence, interrompue par de nombreux applaudissements, M. Cangardel président a adressé à M. Joseph Blanc des félicitations bien méritées. Il a joint ses exhortations éclairées à celles du conférencier, engageant vivement l'auditoire à adhérer à la Société.

Les membres des Prévoyants Français se sont réunis dans la salle de la Mairie et ont procédé à la formation du bureau.

Ont été élus :

Président : M. Cangardel, conseiller général, maire de Marminiac;

Vice-Président : M. Filhol, maire de Cassa-

Trésorier : M. Lotti Valette, greffier de la Justice de paix :

Secrétaire : M. Adolphe Crouzat; Comptable : M. Emile Mazars ;

Président du Conseil de surveillance : M. Lagarde, conseiller municipal de Cazals;

Membres: MM. Pontié et Bouyssou, institu-

Un membre des Prévoyants Français.

Labastide Murat

La foire du 25 mai, à Labastide-Murat, n'a pas été active.

Peu de bœufs au foirail, et la baisse continue à se manifester. Les agneaux sont à un vil prix; conséquence, sans doute, de la grande sécheresse qui a duré deux grands mois et

Les oisillons se vendent à un faible prix. Les porcelets également.

Le blé entre 13 et 15 fr. les quatre quartons. Le maïs 13 et 14 fr.; l'avoine 8 et 9 fr.; les pommes de terre 4 fr., toujours les quatre cinquièmes.

La volaille de 0 fr. 40 à 0 fr. 60 la livre. Les marchands étalagistes étaient très nombreux et ne paraissaient pas contents.

THEATRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Samedi 27 Mai

CLOTURE DE LA SAISON THÉATRALE

REPRÉSENTATION DE GALA

Donnée sous les auspices de la municipalité au profit de la caisse de MM. les SAPEURS-POMPIERS de Cahors, avec le bienveillant et grâcieux concours de la musique du 7º de ligne, de la Société La Gaillarde de Brive et des Pupilles des Sauveteurs du Lot,

IMMENSE SUCCÈS!!!

PIERROT GYMNASTE

Pantomime en un acte jouée par les Pupilles de la Gaillarde Briviste représentée sur le théàtre du Capitole aux dernières fêtes de Toulouse et couronnée par le jury.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra comique en 1 acte

LE PETIT DUC

Rondeau de la paysanne, chanté par Mme Guyot

SIMULACRE DE SAUVETAGE

Opéré par les Sapeurs-Pompiers

Nous remercions sincèrement la direction théâtrale de sa louable initiative en faveur de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cahors. Tonjours prêts à sacrifier leur vie pour leurs compatriotes, ils méritent bien qu'on leur donne une marque publique de sympathie. Aussi, toute la population cadurcienne sera-t-elle, ce soir, au théâtre, attirée non seulement par un spectacle des plus intéressants, mais surtout par le désir de témoigner aux braves sapeurs toute sa reconnaissance.

Demain dimanche, pour les adieux de la troupe

LA PRINCESSE TREBIZONDE

Opéra comique en 3 actes

Musique du 7mc de ligne

PROGRAMME du 28 MAI 1893 de 4 à 5 heures du soir (Allées Fénelon) Marche du Figaro

Stradella (ouverture) Sur la plage (valse) Guillaume Tell (Fantie)

Wittmann. Flotow. Waldteufel. Rossini.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

da 20 au 27 mai 1893

Naissances

Pagès Jean-René-Ludovic, rue Victor Hugo. Longuelanes Henriette-Marie, rue Feydel.

Mariages

Delpeyroux Jean-Philippe, propriétaire et Vaysset Eudoxie s. p.

Aulié André, garçon limonadier et Lacoste Marie-Louise, robeuse.

Jean Charles-Emmanuel-Frédéric, dit Teulières, cordonnier, 63 ans, impasse Séguier, 4.

Cambon Thérésine, robeuse, épouse Théron, 71 ans, rue Roty, 7.

Alibert Pierre, maçon, 81 ans, rue Daurade, 2. Grès Marie, s. p., 19 ans, célibataire (couvent des Dames Blanches).

Blanc Antoine, cultivateur, 36 ans, à Cabessut. Cavaillé Jean, sabotier, 93 ans, à Larroque. Loussert Charles, bijoutier, 76 ans, à l'hospice.

Paris, 27 mai 1 h. soir.

Au Conseil des Ministres, M. Delcassé a communiqué une dépêche de M. de Lanessan, annonçant que Khone a été débloqué le 22 mai, presque sans combat.

Pendant le blocus, notre garnison a eu seulement trois indigènes blessés.

Actuellement tout est tranquille.

Les mesures sont prises pour garantir Khone contre un nouveau coup de main.

Le Trèfle à quatre feuilles porte décidément bonheur. Le «Tapioca Rils» l'a adopté comme marque de fabrique, et tout le monde en veut maintenant.

Au bout de quelques jours! — Frelinghien (Nord), le 6 juillet 1892. J'ai employé vos Pilules Suisses et je les ai trouvées excellentes dans les cas de constipation habituelle et surtout dans un cas de névralgie intestinale qui durait depuis longtemps et qui a disparu au bout de quelques jours. Usez de ma lettre comme vous l'entendrez A. TOFFART, médecin. A M. Hertzog, phen, 28, r. de Grammont à Paris.



REVUE HEBDOMADAIRE

Le désarroi qui a régné sur le marché de Londres n'aura pas été de longue durée et n'a du reste que peu ou pas influencé nos rentes et nos principales valeurs. Un fois de plus, la place de Paris a montré sa force de résistance.

On monte donc, mais il serait prudent de ne pas forcer la note, on dit bien que la liquidation de fin de mois se passera à Londres avec facilité, mais il y a toujours à compter avec l'inconnu. Il y a bien encore la question des élections allemandes, mais nous devons faire comme la spéculation allemande qui en prend peu de souci.

Le 3 0/0 s'est avancé à 97.52 1/2.

Les actions de nos grands établissements de crédit subissent les bonnes influences. La reprise a été vive sur le Crédit Foncier qui de 955 s'est avancé à 967.50 On voit que les attaques qui ont lieu périodiquement contre cet établissement ont peu de succès.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu, un léger recul a amené de bonnes demandes. Le Comptoir National d'Escompte voit tous les jours sa clientèle s'augmenter. La Société Gé-nérale conserve sa fermeté habituelle, les bénéfices du mois d'avril se sont éleves, frais généraux déduits, 314,049.

Nos grands chemins sont l'objet de demandes suivies au comptant. Les recettes faibles ces temps derniers sont en voie d'amélioration. Le Lyon l'Orléans et l'Ouest réalisent un nouvean progrès. Bonne tendance des obligations des chemins de fer économiques.

Le Comptant est très satisfaisant sur les obligations de la Société des Immeubles de

Le Suez continue à monter à 2717.50. On proposera un dividende de 92.10 net.

Les fonds étrangers très éprouvés d'abord par suite de la faiblesse du marché de Londres sont en reprise sensible. L'Italien vient de regagner un point à 92.60. Le Syndicat soutient les cours contre vents et marées. La crise ministérielle ne l'inquiéte pas.

Les mouvements sont toujours brusques sur la rente Extérieure qui est la valeur favorite de la spéculation. Nous voici revenus aux plus hauts cours, et cependant les embarras financiers de l'Espagne sont toujours grands.

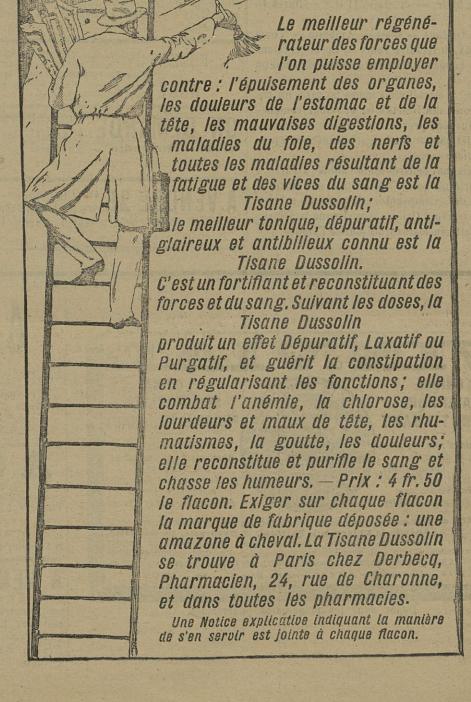
Le Portugais est à 23 1/8 en reprise de plus de deux points, même en admettant que l'on trouve un combinaison favorable aux créanciers du pays. Le cours est bien exagéré Les fonds ottomans sont un peu délaissés et

cependant ce sont ceux qui devraient se raffermir, étant donné que les recettes faites par l'administration de la dette sont toujours en progression. En Banque, après un petit mouvement de

réaction, les obligations de la Cie Natio-nale du chemin de fer de l'Equateur ont repris leur marche en avant.

Nous avons à parler d'une affaire intéres-sante. Il s'agit de la Société agricole, industrielle et commerciale de la Nouvelle-Calédonie do le siège est à Paris, 3, rue des Moulins. Cette Société dite la Calédonie, par une com-

binaison ingénieuse, se fait garantir pendant 20 ans, par deux Cies d'assurances anglaises un dividende minimum de 25 fr.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itipéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau. Bayonne, Bordeaux, Paris.

2º itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères de-Bigorre, Baguères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3º itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1re classe 163 fr. 50 - 2e classe 122 fr. 50.

- Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix do

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéralres pour s'en écarter.

AVIS. - Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er luneraire

1re classe 86 fr. - 2e classe 63 fr. - Durée 30 jours.

Paris - Orléans - Blois - Amboise - Tours - Chenonceaux, et retour à Tours - Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, vid Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. - Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant raiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2º Itineraire

1re classe 54 fr. - 2e classe 44 fr. - Durée 15

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours - Loches et retour à Tours - Langeais, et retour à Paris, via Blois ou

Vendôme. En outre, il est délivré à toutes les gares du rèseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarifs spécial G. V. nº 2 pour des points situés sur l'itinéraire à par-

courir, et vice versâ. Ces billets sont délivrès toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de vovage d'excursion aux Plages de la Bretagne, a prix réduits, et comportant le parcours

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouestembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Ouiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarneuez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour) Are classe : 45 francs. - 2º classe : 36 francs.

AVIS. - Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux on trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne et inversement de Savenay ou de tout antre point situé sur ledit Itinéraire à toute station dudit réseau, des Billets spéciaux de 1re et de 2º classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

Bibliographie

L'EUROPE ILLUSTRÉE Nº 164-165. — Le chemin de fer de Glion à Naye, par Ed. Lullin, ingénieur. Avec 10 gravures et vignéttes. Zurich, Art. Inst. Orell Fussli, libraires-éditeurs. Prix 1 fr.

Le nouveau et hardi chemin de fer qui de Glion, station terminale de la ligne Territet-Glion, monte au point de vue splendide des Rochers de Naye, quoi qu'il ne soit en exploitation que depuis fort peu de temps, a su attirer l'attention de tout l'univers. Deux causes y ont contribué: la hardiesse extraordinaire de sa construction jointe à une grande sécurité de la voie d'une part, et de l'autre, la vue incomparable qui s'offre au touriste depuis les Rochers de Naye. Le magnifique Léman avec ses rives célèbre présente déjà un coup d'œil splendide, mais si on y adjoint un des plus grandioses panoramas des Hautes-Alpes, on possèdera un tableau qui n'a pas son égal dans le monde entier. Cette vue là a été rendue accessible à chacun et sans aucune fatique parce récent chemin de fer, qui est un nouveau triomphe du génie humain. Ce petit volume illustre cette course ravissante par une description et des gravures attrayantes de sorte que chaque lecteur, après l'avoir parcouru, nourrira le désir d'aller faire une visite aux Rochers de Naye.

Le véritable Santal de Mysore a subi l'année dernière une hausse de 25 0/0 aux Indes et de 30 à 40 0/0 en Europe, c'est donc le moment pour les intéressés d'éviter tous les mélanges et falsifications de l'Essence de Santal, en exigeant le nom Midy sur chaque capsule et sa signature sur

> POUDRE APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉD. DE PARIS, LAXATIF RAFRAICHISSANT, ROGÉ
>
> PURGATIF AGRÉABLE, PROMPT ET SUR.
>
> 19, rue jacob, 9, rue du 4-Septembre,
> Paris, et TOUTES PHARMACIES

Grêle et l'Incendie. - S'adresser rue Natio-

nale, 77, Cahors.

DEMANDE DES AGENTS D'AS-SURANCES pour la DES AGENTS D'AS-

25 fr. Dictionnaire Dupi-ney de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin; a coûté 100 fr.

FER D'ORLÉANS DE

SERVICE D'ÉTÉ (21 mai 1893)

ide .	Paris	a l	O I I O I I	se.	
	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	EXPRESS 1e, 2-, 3e classes	EXPRESS fre classe.	OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	OMNIBUS
PARIS départ.	3h soir	9h mat	8h soir	11 35s.	-
BRIVE { arrivée. départ.	6 38 iii	6 21.i. 6 46 2	5 21 g 5 26 g	12 42.5 1 10°	7h. 5 soir
SOUILLAC arrivée départ.	7 48 7 53	7 27 7 30	6 7 6 10	2 8 2 14	8 3 8 11
CAZOULÈS arrivée.	8 » 8 2	一	=	2 21 . 2 22	8 18 8 21
Lamothe-Fénelon	8 15 8 25			2 35 2 45	8 34 8 44
Nozac	8 39	8 »	6 38	2 45 3 »	8 44 8 58
Saint-Clair	8 49	_	-	3 10	9 8
Dégagnac Thédirac-Peyrilles	9 1 9 12	186	equation of	3 22 3 33	9 20 9 31
Saint-Denis-Catus	9 23		SI THE STATE OF	3 45	9 43
Espère	9 32	"		3 54	9 52
CAHORS arrivée.	9 43 9 58	8 41 8 47	7 19 7 24	4 5 4 20	10 3 soir 7 30 s
Sept-Ponts	10 8			4 31	7 42 mg 42 m
Cieurac	10 22		CONTRACTOR	4 47	28 »
Lalbenque	10 29 11 2	9 31	8 6	4 56 5 31	18 9 8 45
MONTAUBAN arrivée départ.	11 37 12 2	9 58 = 10 23	8 32 8 40	6 11 6 25	9 28
TOULOUSE arrivée.	1 32s.	= 11 10s.	9 29 8	7 55 5	

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
A CONTRACTOR SECTION	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBU S
MOLIT OLIGIE	1re classe.	STATE OF THE PARTY OF	1e, 2e, 3e classes	Cob castitu	01 01	
TOULOUSE départ.	2h· 25 ii 3 14	Rubber 4	6h· ».i. 7 15		9h. 25.5	6h. 6.5
MONTAUBAN arrivée. départ.	3 14° 3 24	4 15.5	7 30		10 36 g 10 50	7 13 g 7 30
Caussade	3 49	5 > 30.50	7 58		11 31	8 11
Lalbenque		5 47	_		12 134	8 54
Cieurac		5 56	_	_	12 21 3	9 2
Sept-Ponts	CHOTH I SIGN	6 8		_	12 33	9 14
CAHORS Sarrivée.	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	6 16	8 46	-	12 41	9 22
(depart.	4 38	6 30	8 54	6 5.		9 30
Espère	_	6 45		6 20 8	_	9 44
Saint-Denis-Catus	-	6 59		6 33	-	9 57
Thédirac-Peyrilles		7 14 7 23	ALE THE PERSONS	6 48	-	10 11
Dégagnac	200	7 33	THE TREATMENT OF	6 57 7 6	- Company	10 20
GOURDON.	5 23	7 49	9 43	7 23	AND THE PARTY	10 29 10 43
Nozac	J 20	7 58	- 40	7 32	THE DESIGNATION OF	10 43
Lamothe-Fénélon	外950年前	8 7	and Cal	7 42		11 1
CAZOULÈS { arrivée.	_	8 16		7 52		11 10
départ.	_	8 18	311 - 155 -	7 54	-	11 12
SOUILLAC arrivée.	5 47	8 25	10 7	8 2 8 9	-	11 19
(depart.	5 50	8 31	10 11		-	11 25
BRIVE arrivée.		9 37s.	10 55	9 17 _m .	- 1	12 27
(depart.	7 >		11 5		_	12 49
PARIS arrivée.	4 37 ਵ		10 24 ^m	-		11 38点

De CAHORS à LIBOS

	On	nnibus	3. Po	oste.	Om	nibus	
CAHORS D.	1 6h	403	12h	50 %	1 6h	39 %	
Mercuès	6	54 2	1	45	6	53 5	
Arrêt Douelle	6	58 =		» ·	6	57	
Parnac	7	5	1	15	7	5	
Luzech	7	11	1	22	7	11	
Castelfranc	7	24	1	35	7	23	
Arrt Prayssac	7	27))	7	26	
Puy-l'Evêque	7	36	1	46	7	34	
Duravel	7	43	1	54	7	41	
Soturac-Touzac	7	51	2	3	7	49	
Fumel	8))	2	13	7	58	
LIBOS A.	8	6	2	19	8	4	
BORDEAUX	3	51 %	8	11 m	4	43	
PARIS Ar.	11	38	4	28 s.	10	243	

De CAHORS à CAPDENAC

	Om	nibus.	On	nibus.	On	nibus	
CAHORS D.	1. 7h		1 11	29 %	1 5h	23 %	
Cabessut, halte	7	54 =	1	38 5	5	32 =	
Arcambal	8	45	1	49	5	42	
Vers	8	12	1	58	5	50	
Saint-Géry	8	20	2	6	5	57	
Conduché	8	32	2	19	6	9	
St-Cirq, halte.	8	38	2	26	6	15	
St-Martin-Lab.	8	48	2	36	6	24	
Calvignac, hal.	8	55	2	44	6	31	
Cajarc	9	8	2	57	6	44	
Montbrun, hal.	9	18	3	8	6	54	
Toirac	9	27	3	18	7	3	
Lamadeleine	9	39	3	31	7	15	
CAPDENAC 4	9	51	3	44	7	27	

Faux bois

Marbre

De LIBOS à CAHORS

	Poste, Omnibus, Omnibus							
PARIS D. Expres.		* s. 40	111	35 8017	74	40 ₹		
BORDEAUX))	»	6	10	3	34 %		
LIBOS D.	8	29 ₺	3	30	9	5.7		
Fumel	8.	33 5	3	37	9	11		
Soturac-Touzac	8	45 =	3	49	9	21		
Duravel	8	52	3	58	9	28		
Puy-l'Evêque	. 8	59	4	7	9	35		
Arri Prayssac	9	6))	9	42		
Gastelfranc	9	11	4	23	9	48		
Luzech	9	22	4	36	9	58		
Parnac	9	31	4	46	10	6		
Arrêt Douelle	9	36))	10	11		
Mercuès	9	41	4	57	10	16		
CAHORS A.	9	53	5	15	10	32		

De CAPDENAC à CAHORS

	100	mibual	0			-11
	lom	nibus	Omi	nibus.	IOm	nibus
CAPDENAC. D.	17	473	111h		1 5h	23 %
Lamadeleine	7	59 =	11	22 2	5	345
Toirac	8	105	11	34	5	46
Montbrun, hal.	8	18	11	43	5	54
Cajarc	8	30	11	55	6	5
Calvignac, hal.	8	40	12	60	6	15
St-Martin-Lab.	8	49	12	14 =	6	25
St-Cirq, halte.	8	57	12	23	6	33
Conduché	9	3	12	30	6	39
Saint-Géry	9	18	12	45	6	53
Vers	9	23	12	51	6	58
Arcambal	9	31	1	00	7	6
Cabessut, halte.	9	41	1	11	7	16
CAHORS A.	9	49	1	19	7	24

Au QUINA ANALEPTIQUE **SUC DE VIANDE**

e Tonique le plus énergique un ployer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et outes les Personnes délicates.

RECONSTITUANT



PHOSPHATE de CHAUX Composé des substances absolument indispensables à la formation et

au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuise-ment les plus et le la convalence de la convalence ment nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés. LYON - Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 - LYON

Dépôt dans les principales pharmncies.

EN BLOCOU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. - Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

VENDRE Machine à réaction à deux cylindres (de la maison Alauzet), munie de tous ses accessoires. En excellent état, vitesse quatre mille à l'heure. Format du Figaro. S'adresser à l'agence Havas, à Nantes.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE Peinture Vitrerie

Henri SÉGUY

Papiers peints

tous genres

Encadrement

Rue du Lycée, nº 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

D'ART VECE

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de juxe, reproductions photocypiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarques dans les Expositions d'Europe et d'Amérique la collection d'une année de LŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures où figureront les Generas les plus célèbres des Malites anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements: Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.

Etranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.

Contre 75 centimes en umbres poete, il sera euroyè un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à L'ŒUVRE D'ART donne grauitement en prime a tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, messuran 46 × 56, tableau appartemant à S. M. la Reine d'Angleterre.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.